

Programme Formation

L'Analyse environnementale, l'élément clé du système de management

Conditions de réalisation

Formation non éligible au CPF

Modalités et délais d'accès : formation réalisée à partir de 4 stagiaires et dans un délai moyen d'un mois.

Si vous avez besoin d'une adaptation particulière liée à un handicap ou une difficulté, merci de nous contacter avant l'inscription pour que nous puissions étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation dans les meilleures conditions.

Prérequis

Aucun.

Public concerné

Dirigeants et cadres de direction Responsables ou animateurs Qualité, Sécurité, Environnement.

Responsable de service ou pilote de processus.

Auditeurs internes.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les enjeux environnementaux (mondiaux, européens, nationaux),
- Connaître les aspects environnementaux générés par les activités d'une organisation (repères, actualités, retours d'expérience),
- Comprendre la méthodologie d'identification et de hiérarchisation des impacts environnementaux
- Réaliser l'analyse environnementale dans une perspective de cycle de vie (étude de cas),
- Démarrer une veille environnementale,
- Poursuivre la mise en place du système de management environnemental (SME).

Résultats attendus :

- Utiliser la méthodologie de réalisation de l'analyse environnementale,
- Connaître les fondamentaux et les principales exigences réglementaires applicables à son site,
- Entretenir la veille et l'analyse environnementales.

Durée

2 jours à une semaine d'intervalle – 14h

Dates

Nous consulter

Lieu

Nous consulter

Animatrice

Emmanuelle CHANOT

Frais de participation

- Adhérent AFQP 380 € HT par personne par jour
- Non adhérent AFQP 500€ € HT par personne par jour. Nous contacter pour une formation Intra entreprise.
- **Les frais d'hébergement, de déplacement et les repas sont à la charge du participant.**
- Cette formation est éligible au fonds de la formation professionnelle suivant dispositions particulières de l'OPCO dont dépend le participant.

Nombre de participants

Limité à 10

PROGRAMME

Accueil

Tour de table

Identification des attentes des participants

Jour 1 :

En introduction : Les enjeux environnementaux – Actualités

L'entreprise et l'environnement :

- La connaissance du milieu récepteur et la sensibilité au regard des impacts des activités du site,
- L'évaluation de la sensibilité du milieu récepteur,
- L'identification des parties prenantes dans le cadre de la protection de l'environnement et de la préservation des milieux,

Programme Formation

L'Analyse environnementale, l'élément clé du système de management

- Les références et les sources d'accès aux informations.

➔ Mise en pratique Jour 2

2 – Les fondamentaux du droit de l'environnement- les principaux textes applicables :

- L'arborescence réglementaire environnement,
- Les fondamentaux du droit de l'environnement,
- L'identification des parties prenantes dans le cadre du suivi de conformité à la réglementation applicable,
- La situation administrative du site au regard du droit des ICPE
- Les principaux textes réglementaires applicables
- La vérification de la conformité aux exigences réglementaires

➔ Mise en pratique Jour 2

3 – Les aspects et impacts environnementaux des activités :

- La connaissance des activités de l'entreprise
- La perspective de cycle de vie
- Les aspects et impacts environnementaux des activités : définition- descriptif des usages, consommations, rejets, coûts, moyens de maîtrise (pratique, technologique, réglementaire...)
- La méthodologie de recensement et de cotation des impacts environnementaux
- La détermination des aspects environnementaux significatifs

➔ Mise en pratique Jour 2

4 – Le programme d'amélioration :

- Les objectifs et les actions à planifier
- La détermination des indicateurs
- La revue environnementale

➔ Mise en pratique Jour 2

5– Le pilotage de l'analyse environnementale et la communication :

- Les ressources nécessaires pour la bonne conduite du projet,
- Les compétences requises pour la réalisation de l'analyse environnementale et son suivi,
- La sensibilisation des collaborateurs tout au long du projet,
- Les outils et supports de communication internes.

➔ Mise en pratique Jour 2

6– Les perspectives :

- L'utilité de l'analyse environnementale dans le cadre de la responsabilité environnementale de la RSE,
- Les liens avec les objectifs développement durable, le global compact, EcoVadis...

Jour 2 :

Mise en pratique de ce qui a été vu le jour 1 avec les éléments récoltés dans son entreprise par le stagiaire durant la semaine entre les 2 jours.

Modalités d'évaluation

QCM et évaluation par la formatrice de l'atteinte des objectifs. Mise en condition, cas pratique.

Méthodes et moyens pédagogiques

Diaporama, exercices en groupe, mises en situations et partage d'expériences

Sanction de l'action de formation

Délivrance d'une attestation de formation